

TARIFS DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2026

pour les communes de Caen, Carpiquet et Saint-Germain-la-Blanche-Herbe

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Désignation de la prestation	Prix unitaire HT	Taux de TVA applicable	Prix unitaire TTC
Abonnement (part fixe)	12,42 €	10 %	13,66 €
Consommation (part variable)	1,52 €/m ³	10 %	1,67 €/m³
Performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau) *	0,1780 €/m ³	10 %	0,1958 €/m³

* Redevance établie par et destinée à l'Agence de l'eau Seine Normandie, établissement public de l'Etat en charge de la préservation de la ressource en eau, de la lutte contre les pollutions et de la protection du milieu naturel et aquatique

<u>Renseignements administratifs/facturations</u>	
EAUX DE NORMANDIE	
02.31.26.03.26	
	Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 13h00
	service.client.ebc@eaux-de-normandie.fr

<u>Renseignements techniques</u>	
CAEN LA MER	
	02.14.37.28.32
	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
<u>Urgences techniques</u>	
VEOLIA	
	09.69.39.56.34
	7j/7 - 24h/24

Les tarifs ci-dessus sont fixés par une délibération du conseil communautaire en date du 18 décembre 2025

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Désignation du contrôle	Prix unitaire HT	Taux de TVA applicable	Prix unitaire TTC
Contrôle de conception d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou réhabilitée	89,78 €	10 %	98,76 €
Contrôle de vérification d'exécution des travaux (tranchées ouvertes) d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou réhabilitée	119,70 €	10 %	131,67 €
Contrôle diagnostic de l'existant	161,60 €	10 %	177,76 €
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif existante	161,60 €	10 %	177,76 €
Contrôle dans le cadre d'une vente immobilière	161,60 €	10 %	177,76 €
Contre-visite d'une installation d'assainissement non collectif après un contrôle de vérification d'exécution	80,80 €	10 %	88,88 €

Renseignements administratifs/facturations/techniques

CAEN LA MER

02.14.37.28.32



Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
(16h30 le vendredi)



dce@caenlamer.fr

Les tarifs ci-dessus sont fixés et révisés annuellement en application d'une délibération du conseil communautaire en date du 29 juin 2017